

Strasbourg, le 7 février 2024

Un Pacte Territorial de Réussite pour la Transition Écologique au service de l'Eurométropole et des 33 communes du territoire

Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin et Franck Leroy, président de la Région Grand Est ont convié Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace, à une réunion du comité intégrateur du Pacte Territorial de Réussite et de Transition Écologique (PTRTE). Cette rencontre marque une étape significative dans la mise en œuvre de ce dispositif ambitieux.

Signé en 2022 par l'État, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et l'Eurométropole de Strasbourg, le PTRTE est conçu comme un outil de coordination des politiques publiques pour favoriser la transition territoriale et écologique du territoire.

L'un des éléments clés de ce pacte est l'engagement des signataires dans l'accompagnement de l'Eurométropole et des 33 communes bénéficiaires du territoire eurométropolitain dans la réalisation de leurs projets. La mise en place d'une ingénierie financière partenariale inédite permet d'identifier les sources de financement publiques les plus pertinentes.

Les collectivités, quelles que soient leurs tailles ou leurs moyens, peuvent bénéficier dorénavant d'un soutien et d'un appui personnalisés que ce soit dans l'identification des opportunités de financement, la conception et la planification des initiatives locales, ou dans la coordination avec les différentes parties prenantes.

Lors du travail approfondi d'identification et de qualification des projets réalisé en 2023 auprès de l'Eurométropole et des 33 communes de l'Eurométropole, une attention particulière a été portée sur des initiatives prioritaires telles que la rénovation énergétique des bâtiments publics et de l'éclairage public, la végétalisation des espaces publics et la transformation de la flotte de véhicules.

Le PTRTE du territoire de l'Eurométropole recense aujourd'hui plus de 1 200 opérations sur la période 2022-2026, soit un investissement global de plus de 2 milliards d'euros. À ce jour, après examen de près de 3 000 dispositifs de financement,



plus de 600 opérations ont été réalisées ou lancées depuis 2021 pour lesquelles un montant total de près de 335 millions d'euros d'aides, co-financées par les partenaires, ont été versées.

« Le déploiement du Pacte Territorial de Réussite pour la Transition Écologique de l'Eurométropole remplit pleinement ses ambitieux objectifs : accompagner, dans une dynamique partenariale inédit, toutes les collectivités dans l'accélération de leur transition écologique, projet par projet, au plus près du territoire, dans l'intérêt de plus de 500 000 de nos concitoyens. Il constitue également, à l'instar de tous les PTRTE du Grand Est, le cadre privilégié de la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique annoncée par le Président de la République, que je co-conduis localement avec le président de la Région Grand Est, en associant directement les collectivités à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre, la préservation et la restauration de la biodiversité, la gestion durable de nos ressources ainsi que l'adaptation au changement climatique. » déclare **Josiane Chevalier**, préfète du Bas-Rhin.

« Spécifique au Grand Est, les Pactes Territoriaux de Réussite et de Transition Écologique permettent de mutualiser des financements grâce à un partenariat inédit État-Région. Ils visent à décliner dans les territoires des stratégies ambitieuses notamment en matière de transition énergétique et écologique et tend à faire avancer des projets prioritaires pour améliorer considérablement le cadre de vie de nos habitants », souligne **Franck Leroy**, président de la Région Grand Est.

« La Collectivité européenne d'Alsace partage les enjeux de ce pacte, et en particulier ceux qui concernent la cohésion sociale et les transitions énergétiques et écologiques. La Collectivité européenne d'Alsace est par ailleurs attentive au soutien aux projets concourant à l'attractivité de ce territoire et à son développement économique et industriel. La Collectivité européenne d'Alsace s'inscrit comme un partenaire de confiance des communes et des associations sur le territoire de l'EMS, elle y accompagne également les projets structurants qui renforcent le statut européen de Strasbourg et de l'Alsace » ajoute **Frédéric Bierry**, président de la Collectivité européenne d'Alsace.

« Je me réjouis du nombre de projets nécessitant un investissement. C'est une excellente nouvelle pour l'environnement et surtout pour notre territoire. Cependant, il est crucial de souligner que le succès de ce pacte dépendra de la participation active de toutes les parties prenantes impliquées. Citoyens, entreprises et organisations doivent tous jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ces projets et pour la réussite de cette initiative ambitieuse dont le potentiel considérable emmène notre territoire dans la transition écologique et territoriale » déclare **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg.

